

Projet d'établissement 2023-2028

LES AXES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2028



Comme chaque établissement scolaire, notre lycée a un projet d'établissement sur 2023-2028

Il répond à un diagnostic et une politique de développement validé par le rectorat et adopté en conseil d'administration.

En résumé voici les axes sur lequel le lycée porte son attention :

Axe 1 : Accueil

- Accueil des nouveaux élèves
- Accueil des nouveaux personnels
- Accueil des familles
- Accueil des partenaires
- Accueil des collaborateurs extérieurs

Axe 2 : Accompagnement

- ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES
 - Pour une meilleure maîtrise des apprentissages
 - Pour étayer puis construire progressivement son parcours d'information et d'orientation
 - Pour une éducation à la santé, à la citoyenneté, au

- respect de soi et de l'Autre
- ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS
 - Pour une formation continue adaptée
 - Pour favoriser l'écoute et la prise en compte des besoins au regard des missions de chacun
 - Pour une détection précoce des personnels en difficulté pour un accompagnement plus efficace
 - Pour favoriser le bien-être au travail

Axe 3 : Ouverture

- Culturelle
- Artistique
- Scientifique
- Européenne et internationale
- Sur le territoire
- Pour l'expérimentation et l'innovation pédagogique

Axe 4 : Ambition

- POUR LES ÉLÈVES
 - Identifier et promouvoir des voies ambitieuses adaptées aux élèves
 - Rechercher, Créer des partenariats ambitieux
 - Promouvoir l'inscription aux concours, certifications, ..
 - Accompagner ces ambitions
- POUR LES PERSONNELS
 - Promouvoir les évolutions de carrière ambitieuses
 - Faciliter et accompagner ces évolutions

La pédagogie et l'éducation sont le cœur de notre métier d'EPLÉ et, sans une forte coopération de la direction et des équipes pédagogique et éducative, ce projet d'établissement, aboutissement de leurs réflexions et propositions partagées, n'aurait pas pu voir le jour ou aurait peu de chance de trouver l'énergie nécessaire à sa mise en œuvre.

Tel qu'il est, ce projet est donc une proposition de départ,

une base dont il est nécessaire de poursuivre l'examen en élargissant les contributeurs à tous les membres de la communauté scolaire.

Un bilan des actions et des résultats atteints sera dressé et le projet d'établissement sera susceptible d'être amendé et d'évoluer pour répondre mieux aux besoins identifiés et actualisés des élèves.